



La commune de Villard de Lans

4 279 habitants – Commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants – 140 agents permanents
Membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors – Isère

RECRUTE

Agent saisonnier polyvalent de l'atelier Voirie (H/F) **(Cadre d'emploi des adjoints techniques)** **A temps complet**

Au cœur du Vercors, avec plus de 4000 habitants permanents, Villard-de-Lans est une commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants et membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors. Elle bénéficie d'un territoire attractif, doté de nombreuses infrastructures et à deux pas de grandes agglomérations.

Placé sous l'autorité du chef d'atelier voirie, vous participerez aux travaux d'entretien des voiries et chemins communaux.

Missions principales

1. Entretien du domaine public : voiries, places, chemins ruraux, mobilier urbain
 - Réaliser les travaux de maintenance de la voirie : mise en œuvre d'enrobés froids, réparation nids de poule, travaux de maçonneries pour murs de soutènement, regards, escaliers sur domaine public ..., pose de bordures, remise à la cote de regards d'assainissement...
 - Réaliser l'entretien des chemins ruraux, dont la via Vercors : curage des fossés, mise en œuvre des revêtements spécifiques pour réparer les chemins,
 - Poser et entretenir le mobilier urbain : potelets, signalétique, arceaux vélos....
 - Entretenir les ouvrages et les grilles d'eaux pluviales de la commune
 - Intervenir pour réparation d'un poteau d'incendie : changement coques de protection.
2. Entretien du matériel roulant

Assurer l'entretien de base du matériel utilisé : nettoyage, graissage ...
3. Travaux liés aux manifestations festives de la commune
 - Installer le matériel pour les manifestations (chapiteaux, podiums, barrières, signalétique ...)
 - Assurer, selon les besoins de service, les tâches polyvalentes en relation avec les autres services du CTM et travaux divers sur les espaces publics.
4. Astreintes estivales
 - Assurer une permanence hebdomadaire d'astreinte pendant la saison estivale.

Compétences requises

- Appliquer les consignes de sécurité au travail et sur l'espace public
- Connaître les règles de balisage de sécurité des chantiers sur le domaine public routier
- Connaître les règles de mise en accessibilité du domaine public, de gestion des eaux pluviales
- ...

- Travail en équipe

Qualités requises

- Sens du service public et disponibilité
- Aptitude à rendre compte
- Sens de l'organisation
- Polyvalence et rigueur

Conditions de travail

- Travail les week-end
- Travail en extérieur,
- Utilisation de machines/outils ;
- Exposition au bruit
- Exposition aux poussières (utilisation de masques) ;
- Port de charges.

Profil souhaité

- Permis de conduire B exigé
- Permis EB et Poids Lourds apprécié
- Expérience dans un poste similaire souhaitée

Conditions de recrutement

Contrats de travail à durée déterminée saisonniers. Rémunération selon ancienneté.

Poste à pourvoir le 4 mai 2026

Les candidatures (lettre de motivation + C.V.) sont à adresser à :

Monsieur le Maire – 62 place Pierre Chabert – 38250 Villard de Lans, ou sur candidature@villard-de-lans.fr

Renseignements complémentaires liés aux RH sur rh@villard-de-lans.fr, liés au poste sur ateliers@villard-de-lans.fr

**Le Maire,
Arnaud MATHIEU**